

Zones d'accélération des énergies renouvelables – et iller Le solaire thermique

- **Le solaire thermique**

Disponible partout en France, l'énergie solaire est une solution fiable, performante et compétitive qui **peut fournir une part importante des besoins de chaleur pour les entreprises, les collectivités et les particuliers, pour la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage. Son potentiel de développement et d'utilisation est significatif** : dans l'industrie, 30 % de l'énergie finale consommée pour des températures de moins de 200°C seraient compatibles avec un système solaire thermique. 80% des besoins de chaleur en période estivale, essentiellement d'eau chaude sanitaire, pourraient être couverts par ces installations.

Propositions pour et iller (cf cartes jointes)

Zones d'accélération au développement de la solarisation des toitures

- ✓ L'ensemble des zones Urbaines (U)
- ✓ Les zones A Urbaniser.
- ✓ Le bâti existant en zone A.

Zones d'accélération au développement de la solarisation des parcs de stationnement extérieurs :

- ✓ Les zones UE, d'activités dans lesquelles les parcs de stationnements sont conséquents.
- ✓ Le parking Communal en centre village

Pour information, les cartes issues du portail ENR de l'Etat d'identification des toitures et espaces de stationnement sont également consultables.